



Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement



TEFILAH

בס"ד

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice
www.hessedvedavid.com

H- « Téchouva » (suite)

4- « Hachivénou avinou létoratékha » Fais-nous revenir, notre Père, à Ta Torah.

Dans la bénédiction précédente, nous avons demandé la sagesse et le discernement. Mais nous ne pouvons espérer que la sagesse surgisse du néant pour se déposer dans nos cerveaux sans aucun effort de notre part. C'est par l'étude de la Torah qu'Hachem transmet à l'homme Sa sagesse.

Or, tant que le cœur et l'esprit sont souillés par la faute, il est impossible de comprendre la Torah. Comme le dit le Kotzker Rebbe : "La faute est une boue épaisse : elle brouille et enraye la merveilleuse mécanique de l'esprit".

C'est pourquoi nous implorons « Hachivénou » : grâce au repentir, « fais nous retrouver » la pureté qui nous rendra capables d'étudier la Torah.

Le Réchit 'Hokhma explique que la véritable Téchouva consiste essentiellement à s'adonner à l'étude de la Torah, par laquelle nous accédons à une véritable repentance et du plus haut niveau.

Celui qui est éloigné de l'étude de la Torah, est éloigné d'Hachem et il ne peut craindre la faute comme il est dit « en am haarets iré 'het ».



Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement



TEFILAH

בס"ד

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice
www.hessedvedavid.com

a- Pourquoi dit-on « hachivénou » fais-nous revenir ?

En demandant « fais-nous revenir », nous nous remémorons également que l'étude de la Torah n'est jamais une expérience tout à fait neuve pour un Juif. Elle représente un retour aux sources, une répétition d'une connaissance antérieure. En effet, un ange enseigne au fœtus la Torah dans sa totalité pendant la période prénatale (Nida 30b).

Autrement dit, la Torah est inscrite dans les chromosomes du Juif, elle est contenue dans ses gènes et tissée dans les fibres de son être. Juste avant la naissance, l'ange frappe le nouveau-né sur la bouche et refoule la Torah vers le subconscient (id. pour les femmes sur les mitsvot qu'elles doivent faire).

Toute sa vie durant, le Juif va étudier les textes de la Torah et s'efforcer d'exhumer ses trésors qui sont enfouis au plus profond de lui-même.

S'il ne connaît pas la Torah, il ne se connaît pas lui-même non plus.

Sans Torah, il est comme un étranger face à sa propre personne. Les crises d'identité se succèdent car il cherche vainement son image auprès de sources étrangères ...

b- Pourquoi dit on « avinou » ?

Comme le note le Tour nous ne donnons à Hachem le nom de « avinou », notre père, que deux fois au cours de la Amida : dans cette bénédiction et dans la suivante.



Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement



TEFILAH

בס"ד

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice
www.hessedvedavid.com

Puisqu'ici, nous implorons Hachem de nous enseigner la Torah, nous Lui rappelons qu'Il est notre père, parce qu'un père a l'obligation d'enseigner la Torah à son fils.

Rabbi 'Haïm de Volojine explique que c'est uniquement lorsque le juif étudie la Torah qu'il est considéré comme « banim Lamakom », enfant de D.; ce n'est qu'à Ses enfants qu'Hachem dévoile les trésors cachés de l'univers, de même qu'un père ne confie les détails de ses affaires privées qu'à ses fils qu'il aime tendrement et qui comprennent ce que sont les affaires.

Celui qui se contente de la pratique des mitsvot pour toute forme de service de D., ressemble à un serviteur qui exécute les ordres de son maître sans trop d'empressement. S'il n'étudie pas la Torah, le Juif se sentira toujours loin d'Hachem, tenu à distance comme un simple vassal du souverain (Nefech Ha'haïm).

On peut aller plus loin.

Il est dit au sujet de la Torah : « Moracha kéhilat Yaacov », héritage de la communauté de Yaacov.

Le Midrash s'exprime ainsi : « Ceci est semblable à un fils de roi qui, dans sa jeunesse, fut exilé pour être emmené dans une contrée lointaine. Il pourra revenir, sans honte, même après de longues années d'absence, car le lieu qu'il rejoindra est le domaine de son héritage ».



Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement



TEFILAH

בס"ד

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice
www.hessedvedavid.com

De même, l'homme ayant étudié la Torah dans le ventre de sa mère pourra y revenir, bien qu'il se soit maintenu éloigné d'elle fort longtemps, et quand bien même il serait devenu à son égard un étranger.

Il ne devra pas se sentir honteux car la Torah est moracha, son patrimoine.